

APPEL A CANDIDATURES 2023 DU CANCEROPOLE EST
« SOUTIEN A L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES,
SESSIONS DE FORMATIONS ET GROUPES DE TRAVAIL »

Le Cancéropôle Est a notamment pour mission de favoriser la diffusion des connaissances au sein de la communauté scientifique. L'objectif en est double : d'une part mobiliser et fédérer les acteurs impliqués dans la recherche en oncologie de disciplines variées en vue de créer de nouvelles opportunités de collaboration, et d'autre part contribuer à la formation des personnels à des compétences et méthodologies spécifiques et à une mise à jour de connaissances en évolution constante.

Le Cancéropôle Est attribue dans ce cadre des subventions pour l'organisation de manifestations scientifiques ou de sessions de formations à l'initiative d'acteurs de l'interrégion Est, ainsi que pour le montage de groupes de travail.

● **Critères**

- Types de manifestations : colloques scientifiques, sessions de formation sur un thème particulièrement pertinent pour la recherche en oncologie. Le montage de groupes de travail autour d'une thématique ciblée sera particulièrement favorisé.
- Public : ouvert à l'ensemble de la communauté scientifique (chercheurs, médecins, étudiants),
- Lieu : dans une des deux régions du périmètre du Cancéropôle Est (régions Grand Est ou Bourgogne-Franche-Comté), manifestations transfrontalières possibles,
- Organismes : le comité d'organisation devra inclure un ou des acteurs du Cancéropôle Est (membre d'une équipe de recherche ou clinique de l'interrégion Est).

● **Modalités de candidature**

Pour permettre au Cancéropôle Est d'étudier la demande, les organisateurs de la manifestation déposeront un dossier comprenant :

- Présentation de la manifestation : objectifs de la manifestation/formation/groupe de travail, son importance et les retombées attendues dans la recherche en oncologie et pour l'interrégion Est, lisibilité qui sera donnée à la participation du Cancéropôle Est,
- Public attendu : composition du public et nombre de participants attendus,
- Liste des membres du comité scientifique et d'organisation,
- Programme préliminaire,
- Budget de la manifestation : budget prévisionnel total détaillé justifiant le montant demandé, autres organismes sollicités pour une aide financière.

Toute candidature doit être présentée en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse escape.canceropole-est.org.

Deux sessions sont prévues pour l'examen des candidatures :

- 1^{ère} session 2023 : pour les manifestations se tenant entre le 1^{er} janvier 2023 et le 30 juin 2023, dépôt des demandes jusqu'au **15 novembre 2022**,
- 2^{ème} session 2023 : pour les manifestations se tenant entre 1^{er} juillet 2023 et le 31 décembre 2023, dépôt des demandes jusqu'au **15 mai 2023**.

Une priorité sera donnée aux manifestations n'ayant pas encore eu d'aide du Cancéropôle Est lors de sessions précédentes.

Les résultats de la sélection seront communiqués dans un délai d'un mois après la date limite de dépôt des dossiers.

● **Aide financière**

Le montant de l'aide allouée sera déterminé par le Cancéropôle Est (maximum 2500 €). Elle pourra couvrir : frais de déplacement et de séjour d'intervenants, coût de location de salles de réunion et frais connexes, frais liés à l'accueil (collations et/ou repas), frais de communication... Une priorité sera donnée au fléchage à destination des jeunes chercheurs (prix jeunes chercheurs, prise en charge déplacement/séjour/inscription).

Une convention dédiée sera établie avec l'organisme désigné par le coordonnateur pour la gestion financière de la manifestation. Les fonds seront versés après la tenue de cette dernière et sur envoi des justificatifs, sous réserve du respect des engagements détaillés ci-dessous.

Le Cancéropôle Est s'engage à contribuer à la diffusion de l'information concernant la manifestation par ses différents moyens de communication : via son site internet www.canceropole-est.org, sa lettre d'information et par son réseau d'acteurs.

● **Engagements de l'organisateur**

- L'organisateur s'engage à utiliser la somme attribuée par le Cancéropôle uniquement pour l'organisation de la manifestation.
- Il fera apparaître le soutien apporté par le Cancéropôle Est et associera le logo du Cancéropôle Est à toute communication ou publication relative à la manifestation concernée.
- Il adressera au Cancéropôle Est un compte-rendu sur la manifestation (type de public/nombre de participants, programme final, synthèse des sujets abordés et retombées), ceci dans un délai maximum de deux mois après la tenue de la manifestation.
- L'organisme gestionnaire de la manifestation s'engage à transmettre au Cancéropôle un compte-rendu financier reprenant l'ensemble des dépenses et recettes réelles. Si le solde du bilan financier s'avère positif, le Cancéropôle se réserve le droit de remettre en question, en partie ou en totalité, la somme accordée.

Dans le cas où ces engagements ne seraient pas tenus, l'organisateur compromettra le versement de l'aide financière prévue, ainsi que l'acceptation de prochaines demandes de subventions.

● **Contact**

Emmanuelle FAIVRE
Cancéropôle Est
Tél : 03 88 25 87 13
Email : emmanuelle.favre@canceropole-est.org
Web : www.canceropole-est.org